



17 boulevard
Gambetta
81600 GAILLAC

HONORAIRES DE TRANSACTION

CENTURY 21.
Actif Immobilier

Montant de la vente	Honoraires TTC *	T.V.A 20%
Euros	Euros	Euros
jusqu'à 50 000	5000	833
50 001 < 60 000	6000	1000
60 001 < 80 000	7000	1167
80 001 < 110 000	7500	1250
110 001 < 120 000	8500	1417
120 001 < 130 000	9500	1583
130 001 < 150 000	10500	1750
150 001 < 180 000	11500	1917
180 001 < 200 000	12500	2083
200 001 < 220 000	13500	2250
220 001 < 250 000	14500	2417
250 001 < 280 000	15500	2583
280001 < 300000	16500	2750
300001 < 330000	18500	3083
330001 < 350000	20500	3417
350001 < 400000	21500	3583
400001 < 450000	22500	3750
450001 < 500000	23500	3917
500 001 et plus	5% du prix de vente	

Coût des évaluations : 200 € TTC

À compter du 17/11/2021

** Honoraires à la charge du vendeur sauf en cas de succession*

17 boulevard
Gambetta
81600 GAILLAC

BAREME LOCATION HABITATION

CENTURY 21.
Actif Immobilier

BAREME LOCATION HABITATION	HONORAIRES H.T.	HONORAIRES T.T.C.
I. HONORAIRES DE LOCATION		
A - HONORAIRES DE LOCATION LOCAUX D'HABITATION		
1) Honoraires à la charge du locataire		
• Honoraires de visite, de constitution de dossier locataire et de rédaction du bail	4,16% HT du loyer annuel hors charges (1)	5% TTC du loyer annuel hors charges (1)
• Honoraires de réalisation de l'état des lieux	2,5 % HT du loyer annuel hors charges (2)	3% TTC du loyer annuel hors charges (2)
• Honoraires pour la location d'un studio	208,33 € HT	250€ TTC
<small>(1) Dans la limite du plafond fixé par le décret N°2014-890 du 01/09/2014 Zone « non tendue » dans la limite de 8€ /m² TTC (2) Dans la limite du plafond fixé par le décret N°2014-890 du 01/09/2014 Zone « non tendue » dans la limite de 3€ /m² TTC</small>		
• Honoraires pour la location d'un garage	2 mois de loyer	2 mois de loyer
2) Honoraires à la charge du bailleur		
• Honoraires de visite, de constitution de dossier locataire et de rédaction du bail	4,16% HT du loyer annuel hors charges (1)	5% TTC du loyer annuel hors charges (1)
• Honoraires de réalisation de l'état des lieux	2,5 % HT du loyer annuel hors charges (2)	3% TTC du loyer annuel hors charges (2)
• Honoraires pour la location d'un studio	208,33 € HT	250€ TTC
<small>(1) Dans la limite du plafond fixé par le décret N°2014-890 du 01/09/2014 Zone « non tendue » dans la limite de 8€ /m² TTC (2) Dans la limite du plafond fixé par le décret N°2014-890 du 01/09/2014 Zone « non tendue » dans la limite de 3€ /m² TTC</small>		
• Honoraires pour la location d'un garage ou parking	2 mois de loyer	2 mois de loyer
B - HONORAIRES DE LOCATION LOCAUX COMMERCIAUX ET PROFESSIONNELS (*)	8.33% H.T. (*)	10% T.T.C. (*)
Du loyer annuel hors charges		
<small>(*) Les honoraires et frais de location des locaux commerciaux et professionnels sont à la charge exclusive du locataire.</small>		
II. HONORAIRES DE RÉDACTION DU BAIL.		
Bail d'habitation	208.33 € H.T.	250 € T.T.C.
Bail meublé		
Bail de garage		
III. AUTRES HONORAIRES EN COURS DE BAIL		
- Avenant au bail	66.66 € H.T.	80 € T.T.C.
- Rédaction d'un nouveau bail	100 € H.T.	120 € T.T.C.
IV. Coût des évaluations	166,66€ H.T.	200€ T.T.C.

Les honoraires ci-dessus seront révisés dans le cadre de la réglementation en vigueur et en fonction de la formule de révision de notre société

Barème valable à compter du 19/11/2021

EUROL AG au capital de 200 000€ – SIREN 482 640 521/ R.C.S. Albi
Cartes professionnelles: CPI 8101 2016 000 010 403 – Caisse de Garantie: GALIAN, 89 Rue de la Boétie 75008 PARIS.
Compte séquestre transaction: CA n°72290747531
<http://www.century21france.fr>
Chaque Agence et Juridiquement et Financièrement Indépendante